

dite banque scolaire, dont le requérant est devenu propriétaire, par suite de la perte qui en a été faite le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-seize, par une personne inconnue jusqu'à ce jour, qui ne l'a jamais réclamé, ainsi qu'il résulte de la déclaration de Monsieur le commissaire central de Lille, entre les mains duquel ce titre avait été déposé ledit jour vingt-huit octobre mil huit cent soixante-seize.

Offrant mon dit requérant de remettre ledit titre et déclarant audit frère Melchior que faute par lui d'obtempérer à ladite sommation le requérant se poursuivra ainsi que de droit.

Sous toutes expresse réserves.

A quoi il a été répondu par le dit frère Melchior que ce billet établi entre les élèves de l'établissement, n'a qu'un but, faciliter l'enseignement de l'étude de la comptabilité commerciale.

Sommé de signer, a dit inutile.

En conséquence, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal, parlant comme dessus, j'en ai remis copie audit frère Melchior, le tout sur timbre spécial à 60 centimes.

Costé : huit francs soixante dix centimes.

Signé : E. Z...

La *Vraie France* ajoute :

La pièce est bien authentique, nous l'avons entre les mains ; si quelques-uns de nos lecteurs avaient des doutes, nous la tenons dans nos bureaux à la disposition des incrédules et des curieux.

**Belgique**

Un télégramme de Bruxelles annonce que la malheureuse veuve de Maximilien est aujourd'hui dans une situation désespérée.

**RASPAIL**  
(Suite)

Nous arrivons aux affaires d'avril, qui eurent sur la destinée de l'ami de Raspail une si triste influence. L'ex-capitaine au 4<sup>e</sup> hussards fut arrêté au moment où il passait en revue la Société des Droits de l'Homme, échelonnée par groupes de la porte Saint-Martin à la Bastille. Tous les détails qui suivent sont aujourd'hui du domaine de l'histoire, nous les raconterons sans commentaires. Le gouvernement se trouva dans un embarras extrême, lorsqu'il vit les prévenus d'avril réuser leurs juges. Ne sachant par quelle voie sortir de ce cercle vicieux, il prit le parti de favoriser une évasion et de les laisser passer à Londres. Averti de ce projet de fuite, Raspail le blâma sévèrement. Il représenta, mais en vain, qu'on allait placer les accusés de Lyon dans une situation plus dangereuse. On refusa de le croire, et les prisonniers s'évadèrent. Quelques-uns seulement voulurent garder leurs chaînes.

Kersausie et Cassidière étaient du nombre. Raspail se chargea de les défendre. Dans une réunion des défenseurs, Carrel, apercevant Berryer, le salua d'une façon très cordiale. Un échange de paroles flatteuses s'établit entre le royaliste fidèle et le républicain par excellence.

Messieurs, leur cria Raspail sur un ton fort brusque, vous n'êtes point ici pour vous faire des compliments ! Cependant le procès d'avril, grâce aux comptes-rendus passionnés de Raspail, donnait au Riformateur beau coup de retentissement. Le pouvoir, comme bien on se l'imagine, voyait ce journal de très-mauvais œil. M. Thiers, que Raspail avait eu l'indécence de traiter de petit misérable, jura de sup primer par tous les moyens possibles cette feuille anarchique. La machine infernale de Fieschi éclata sur le boulevard du Temple. On arrêta tous les individus suspects de républicanisme. Armand Carrel lui-même n'est point épargné.

Raspail, qui vient de partir pour Nantes, où l'attend un banquet de patriotes, réunis dans le but d'inaugurer un journal de la nuance du Riformateur, arrive juste dans cette ville pour apprendre que l'ordre est donné de le ramener de brigade en brigade. Le télégraphe ne lui laisse pas même le temps de se mettre à table. Certes, il n'était

point complice de l'attentat ; mais on profitait de l'occasion pour accablant les journaux dont les doctrines pouvaient amener le retour de pareilles horreurs. Le nombre des assassins politiques ne fut jamais plus grand qu'à cette époque ; il est bon de le rappeler à la honte du parti qui les fait naître, et qui autorise en quelque sorte, les rancunes, les ordres impitoyables.

Arrivé malade à Paris, Raspail souffrait beaucoup entre les murs étroits et malsains de sa prison. Le docteur l'abbé ancien condisciple de M. Thiers, crut devoir, à l'insu du captif, demander sa translation dans une maison de santé.

Pour qu'il puisse fournir plus aisément de la copie à son journal ? non, docteur, non ! répondit M. Thiers.

Et tout aussitôt, le ministre signe un ordre, en vertu duquel Raspail est envoyé, le soir même, dans une chambre de la Force, en compagnie de Lacenaire et de trois autres meurtriers attendus à la barrière Saint-Jacques. La chambre avait cinq lits ; notre malheureux occupait le cinquième.

On avait l'intention positive de l'exaspérer, pour lui faire commettre quelque acte d'insolence ou de révolte et le rendre prisonnier jusqu'à la mort du Riformateur. Il donna dans le piège. Des gardiens viennent le prendre pour le conduire devant le juge d'instruction. Pendant trois heures, on le laisse faire antichambre dans une pièce humide et sombre. Enfin, un sonnet résonne. On introduit le prisonnier.

Monsieur, lui demanda le juge ex abrupto, si votre parti avait le dessus, que feriez-vous ?

— Je commencerais, monsieur, par vous envoyer à Charenton, vous et les vôtres, répondit Raspail. Quelques touches à la glace, et vous crieriez et vous crierez ensuite plus fort que nous : Vive la République !

On attendait une riposte de ce genre. Elle est consignée au procès-verbal. Moins d'une semaine après, intervient une sentence qui inflige à Raspail trois mois de prison pour insulte au juge. Notre condamné s'adresse à la cour d'appel. On casse la sentence ; mais en attendant, il a eu huit mois de captivité préventive et de mise au secret. Le cautionnement du Riformateur a payé les amendes du procès d'avril, et le journal a rendu le décevoir soufflé. Pas n'est besoin de dire que la ruine de son éditeur en chef était complète.

Sorti de prison, Raspail alla cacher sa misère dans une pauvre maison de Montrouge, n'accepta de secours de personne, et reprit ses travaux de savant, qu'il n'aurait jamais dû quitter, hélas ! pour jeter ses destinées au vent orangeux de la politique. Il acheva son livre de la *Philosophie végétale*, œuvre si pleine d'horizons nouveaux, et dont les puissantes découvertes ont entraîné forcément l'Institut hors du sentier de la routine. Ce livre presque aussi volumineux que la *Chimie organique*, fut publié chez Ballière en 1837. Raspail en donna un exemplaire à sa ville natale avec ces mots inscrits de sa main au frontispice : « A la bibliothèque de Carpentras, mon premier jardin botanique. »

Raspail ne voulut jamais contracter une seule dette ni demander la moindre avance à l'éditeur qui publiait ses ouvrages. A Montrouge, quinze mois durant, il vécut avec de pommes de terre, sans jamais se plaindre, renvoyant les papiers de vin qu'on lui apportait quelquefois de la part de ses amis, et buvant de l'eau pure. Il tenait son dernier fil encore à la mamelle, pendant que sa femme vaquait aux soins du ménage. Ces mauvais jours ne lui enlevèrent ni le goût du travail ni la gaieté. Sa philosophie excitait l'étonnement de ceux qui lui rendaient visite.

— Ici-bas, leur disait Raspail, il faut accepter la vie comme un devoir, on ne la trouve jamais satisfaite. Quand on la prend comme un plaisir on n'y trouve que des déceptions.

Au lieu de faire de la politique active, il nous semble que Raspail, dans les lois qui lui furent données, eût été plus sage de composer un recueil de maximes, dans le genre de celle qui

précède, pour l'enseignement et la moralisation des classes souffrantes.

La blessure au genou, résultat du coup de pierre que son fils Benjamin avait reçu au hameau d'Épinais, se ferma quelque temps d'abord, mais en laissant aux régions de la rotule une tumeur que rien ne put résoudre et qui dégénéra bientôt en cancer. Un soir, tout Montrouge fut en bouleversement. On venait d'apprendre que l'homme à peine remarqué sous le nom de M. François était le célèbre chimiste Raspail. Une foule d'équipages stationnaient à sa porte.

De ces équipages on avait vu descendre Lisfranc, Blandin, Thierry, Breschet, Pinaud-Grandchamp, Ricord, tous les princes de la chirurgie et de la médecine. Ils s'étaient rassemblés d'eux-mêmes en consultation, voulant donner à leur illustre émule dans la science une preuve d'éclatante sympathie. Le mal était sans remède. Il fallut procéder à l'amputation. Benjamin demanda que son père lui tâtât la jambe. Ce fut un moment terrible. Voyant le scalpel fendre les os, Raspail eut assez de force pour vaincre la nature et pour encourager son fils de la voix et du regard ; mais l'opération faite, on le vit tomber à la renverse sur le carreau. La jambe coupée pesait soixante livres, tant l'enflure était énorme.

Kersausie, expatrié, brava le péril d'un retour en France pour venir consoler son ami dans cette grande douleur. Il resta toute une semaine à Montrouge, sans que la police en sût rien. Plusieurs fois ces voyages dangereux se renouvelèrent. Jamais Raspail et l'ancien capitaine de hussards n'entretenaient de correspondance. A une heure du matin, par une nuit sombre, Kersausie arrivait à Londres ou d'Allemagne, frappait à la porte d'une certaine manière, et le sabbat, réveillé, venait ouvrir. On s'em brassait, on passait, ensemble quelques jours ; puis l'exilé reprenait le chemin de la frontière.

En 1839, Raspail lui dédia son livre intitulé la *Pologne sur les bords de la Vistule*, avec cette épigraphe empruntée au Psalmiste : *Super flumina Babylonis, Isid sedimus et fluvium dum recordamur Sion* : « Assis au bord des fleuves de Babylonne, nous versons les pleurs au souvenir de Sion. Tout sentiment amical et tout regret politique à part, nous trouvons que ceci est un abus de l'écriture sainte.

De 1836 à 1849, le savant n'eut plus à subir aucune détention politique. On profita seulement, vers 1842, de la plainte d'un aimable huissier, qui avait voulu saisir dans des conditions illégales les meubles de Raspail, pour ne pas laisser perdre tout à fait à celui-ci le souvenir des verrous. Il avait menacé d'un pistolet l'homme aux vacations.

— Il est certain, dit-il au tribunal, que j'eusse mieux fait de lui bruler la cervelle. Je paraîtrais devant le jury, qu'il acquitterait, tandis que vous allez me condamner, messieurs, très-probablement.

Cela ne manqua point. On lui donna six mois de Sainte-Pélagie.

Le grand chimiste s'exerçait alors à d'utiles et curieuses recherches sur l'origine des maladies et sur la cause du dérangement des organes. Il affirme que ce dérangement est presque toujours produit par la présence de corps étrangers, sans toutefois exclure l'influence des causes morales. De là ses préceptes d'hygiène, sa thérapeutique et tout un système médical au grand complet.

Il prouve, dans son *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, que les remèdes inscrits dans le codex se divisent en cinq ordres principaux, tous succédanés de ses médicaments favoris, auxquels, du reste, il ne donne la préférence qu'en raison de leur prix modique et dans l'intérêt des classes pauvres. Un des points essentiels de son système médical est l'exclusion de tous les éléments non assimilables au corps humain, du mercure, par exemple, et des poisons, qui ne guérissent d'une maladie que pour en faire naître quelque autre plus dangereuse. Son Manuel resumé succinct du grand ouvrage cité

— Ils périront !  
— Qu'ils périssent ! nous aimons mieux chasser les buffles que passer des journées à chevel et des nuits à l'embuscade pour garder des buffles ; c'est humiliant de ressembler à des péons du Mexique.  
— Quand reviendront, dans les grands hivers, les heures de famine, que feront mes frères ?  
— Nous mangerons des racines ; les mois de glace sont bientôt passés.  
— Cependant, vous qui refusez de travailler, ne voyez-vous pas que vous êtes incapables de fabriquer des fusils ?  
— Avant les Visages-Pâles, il n'y avait pas de fusils ; on se servait de l'arc et c'était bientôt fabriqué, un arc !  
— Maudits soient les Blancs, qui sont venus out chaquer en notre terre, où nous vivions heureux et où nous étions nous (texte) !  
— Et lorsque mes frères seront vus avant l'âge, pour avoir bu l'eau de feu, ne regretteront-ils pas de s'être évités ?  
— Le sachem riposta :  
— Un homme vit sa vie ; si je mourais sans avoir entendu l'esprit de l'eau de feu chanter dans ma poitrine, je ferais mal-à-propos je dans mon trépas ; nous voulons boire et être heureux.

— Le jeune homme comprit que rien ne pourrait vaincre ces instincts qui étaient le fond même de ces natures primitives.  
Il se leva.  
— Je croyais, dit-il, que mes paroles seraient comprises et que mes conseils seraient suivis ; je me suis trompé.  
— Mes frères, il fera toujours nuit pour moi ; l'espérance est morte dans mon cœur ; je désespère de ma tribu.  
Il était si triste que les sachems en furent chagrinés.  
— C'est lui qui avait pris le plus souvent la parole, et qui était l'orateur ordinaire de la tribu dans les conseils, dit au Jaguar :

— Qu'ils périssent ! nous aimons mieux chasser les buffles que passer des journées à chevel et des nuits à l'embuscade pour garder des buffles ; c'est humiliant de ressembler à des péons du Mexique.  
— Quand reviendront, dans les grands hivers, les heures de famine, que feront mes frères ?  
— Nous mangerons des racines ; les mois de glace sont bientôt passés.  
— Cependant, vous qui refusez de travailler, ne voyez-vous pas que vous êtes incapables de fabriquer des fusils ?  
— Avant les Visages-Pâles, il n'y avait pas de fusils ; on se servait de l'arc et c'était bientôt fabriqué, un arc !  
— Maudits soient les Blancs, qui sont venus out chaquer en notre terre, où nous vivions heureux et où nous étions nous (texte) !  
— Et lorsque mes frères seront vus avant l'âge, pour avoir bu l'eau de feu, ne regretteront-ils pas de s'être évités ?  
— Le sachem riposta :  
— Un homme vit sa vie ; si je mourais sans avoir entendu l'esprit de l'eau de feu chanter dans ma poitrine, je ferais mal-à-propos je dans mon trépas ; nous voulons boire et être heureux.

— Nous aimons ton père, nous l'aimons encore, nous l'avons écouté.  
— Oui, ses paroles semblaient du feu ; elles nous brûlaient le cerveau avec des mois qui voiaient comme des flammes ; nous ne savions plus ce que nos volontés étaient devenues ; il avait fait évanouir nos âmes et mis la sienne dans nos corps.  
— Alors, ce qu'il voulait, nous le voulions, et cela nous semblait naturel.  
— C'était un grand sorcier que Long-Couteau ; il nous forçait à être ce que les Indiens ont horreur d'être ; des pâles.  
— Il aurait perdu la tribu et il nous aurait changés en Visages-Pâles ; nous aurions travaillé comme des esclaves, courbés sous de lourds jougs ou sur des machines à battre le fer et le cuivre.  
— Nous aurions été malheureux.  
— Nous préférons être des chasseurs libres que de manier les marteaux ; nous préférons nous servir de nos tomahawks.  
— Le grand magicien est mort et avec lui est tombé le sortilège.  
— Nous avons repris nos esprits, nous voyons où il nous entraînait et nous avons horreur de la vie qu'il voulait nous faire mener.

— J'ai parlé violemment.  
— Tous les guerriers approuvèrent bruyamment l'orateur ; toutefois, ils écoutèrent le jeune homme quand il reprit la parole.  
— Ainsi donc, dit celui-ci, mes frères veulent laisser les troupeaux sans soins ?  
— Nous le voulons ! dirent-ils tous.

— Tu as du sang blanc dans les veines ; voilà pourquoi, frère, tu ne penses pas comme moi ; mais tu oublieras que tu n'es qu'un demi homme rouge.  
— Alors tu auras sur les lèvres des paroles moins amères pour nous.  
— Le jeune homme, qui s'éloignait, revint et dit lentement  
— Je sens que la race rouge sera balayée par la race blanche, comme la poussière par le vent.

— Tu as du sang blanc dans les veines ; voilà pourquoi, frère, tu ne penses pas comme moi ; mais tu oublieras que tu n'es qu'un demi homme rouge.  
— Alors tu auras sur les lèvres des paroles moins amères pour nous.  
— Le jeune homme, qui s'éloignait, revint et dit lentement  
— Je sens que la race rouge sera balayée par la race blanche, comme la poussière par le vent.

— Tu as du sang blanc dans les veines ; voilà pourquoi, frère, tu ne penses pas comme moi ; mais tu oublieras que tu n'es qu'un demi homme rouge.  
— Alors tu auras sur les lèvres des paroles moins amères pour nous.  
— Le jeune homme, qui s'éloignait, revint et dit lentement  
— Je sens que la race rouge sera balayée par la race blanche, comme la poussière par le vent.

— Tu as du sang blanc dans les veines ; voilà pourquoi, frère, tu ne penses pas comme moi ; mais tu oublieras que tu n'es qu'un demi homme rouge.  
— Alors tu auras sur les lèvres des paroles moins amères pour nous.  
— Le jeune homme, qui s'éloignait, revint et dit lentement  
— Je sens que la race rouge sera balayée par la race blanche, comme la poussière par le vent.

— Tu as du sang blanc dans les veines ; voilà pourquoi, frère, tu ne penses pas comme moi ; mais tu oublieras que tu n'es qu'un demi homme rouge.  
— Alors tu auras sur les lèvres des paroles moins amères pour nous.  
— Le jeune homme, qui s'éloignait, revint et dit lentement  
— Je sens que la race rouge sera balayée par la race blanche, comme la poussière par le vent.

— Tu as du sang blanc dans les veines ; voilà pourquoi, frère, tu ne penses pas comme moi ; mais tu oublieras que tu n'es qu'un demi homme rouge.  
— Alors tu auras sur les lèvres des paroles moins amères pour nous.  
— Le jeune homme, qui s'éloignait, revint et dit lentement  
— Je sens que la race rouge sera balayée par la race blanche, comme la poussière par le vent.

Le Times, dans sa seconde édition, publie une dépêche de Syra annonçant que l'espoir des Turcs dans l'assistance de l'Angleterre a presque disparu ; quelques-uns cependant croient toujours que l'Angleterre sera prête à intervenir, en faveur de la Turquie, lors de la discussion sur les conditions de paix.

La politique de la Porte a toujours été de laisser la solution, autant que possible, dans les mains de l'Angleterre.

On croit généralement à une paix certaine, par suite de la destruction complète des positions militaires turques et des progrès rapides que font les Russes ; Chipka étant libre, l'opération à l'avancement des Russes sur Andrinople est devenue impossible.

On ignore si la population d'Andrinople consentira à résister énergiquement.

Il règne une grande panique dans les districts qui avoisinent Andrinople et Philippoli. Un grand nombre d'habitants se réfugient à Constantinople.

Rome, 12 janvier, 7 heures 25, soir.  
Humbert I<sup>er</sup> accompagné par son frère, Léopold Amédée, et suivi par un brillant état-major, a reçu le serment de toutes les troupes actuellement à Rome.

Le roi a été très-acclamé. Partout retentirent les cris de : « Vive Humbert ! Vive le roi d'Italie ! » Une foule immense l'a accompagné jusqu'au Quirinal, manifestant le plus grand enthousiasme.

Les journaux de Turin demandent que Victor-Emmanuel soit envoyé à la Superga, basilique, près de Turin, où sera déposée après leur mort les membres de la famille de Savoie.

Une grande foule continue à visiter les restes de Victor-Emmanuel.

Les bureaux de la Chambre se sont constitués. Ont été élus Présidents : MM. Duguay, Gauhier, Durieu, de Chanal, Senard, Desseaux, Ledebour, Deschanel, Floquet, Langlois, Loiseau.  
Ont été élus Secrétaire : MM. Boissay d'Anglas, de Soland, Delaporte, Davelle, Marcellin, Lefebvre, Brossard, Leroy, Turigny, Thompson, Louis Legrand, de Clercq.

Deux bureaux ont élu des Présidents et des Secrétaires de droite.

Versailles, 12 janvier, 3 h. 35.  
Les bureaux de la Chambre se sont constitués. Ont été élus Présidents : MM. Duguay, Gauhier, Durieu, de Chanal, Senard, Desseaux, Ledebour, Deschanel, Floquet, Langlois, Loiseau.  
Ont été élus Secrétaire : MM. Boissay d'Anglas, de Soland, Delaporte, Davelle, Marcellin, Lefebvre, Brossard, Leroy, Turigny, Thompson, Louis Legrand, de Clercq.

Le Ministre de la guerre donnera à la généralité des instructions conformes à celles données, par les autres ministres, au personnel de leur administration.

La Commission se réunira encore aujourd'hui pour nommer des délégations nouvelles, chargées de procéder aux enquêtes en province.

Versailles, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

La Commission d'enquête a reçu communication du résultat des démarches faites par ses délégués auprès du général Borel, ministre de la guerre et de M. de Marcère, ministre de l'intérieur.

On connaît la réponse faite par le général Borel. M. de Marcère a, de son côté, promis communication à la commission des dépêches envoyées

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

Paris, 12 janvier, 5 h. 5 soir.  
Les bureaux des gauches du Sénat se sont réunis pour examiner la question relative à la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement du général d'Aurelle de Paladines. Ils ont décidé de demander l'élection, ait lieu de lundi en huit.

Les bureaux des gauches n'ont pas arrêté le choix de leur candidat. Les noms mis particulièrement en avant à gauche sont ceux du général Perthuis, de l'amiral Jauréguiberry, et de M. Victor Lefranc.

Les bureaux adopteront, même en dehors de ces trois noms, celui qui facilitera le mieux une transaction et une entente avec le groupe des constitutionnels.

Ceux-ci paraissent décidés à proposer comme candidat M. le duc Decazes.

Le nom du leur ancien ministre des affaires étrangères rencontre une certaine opposition à gauche.

**ACHETEZ VOS MONTRES**  
70, Grande-Rue à Besançon.

**chez A. ROBERT, 74**  
Économique réelle. — Garantie sérieuse.  
Chiffres et Décorations à votre goût. Remise gratuite de 10% 1890

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médicaments, sans frais, par la délicate farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**  
Du BARRY, de Londres  
31 AN DE SUCCÈS. — 1000,000 CUREB RÉELLES PAR AN.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant des reconstructions du sang, du cerveau et de la moelle, des pommons, nerfs, chairs et os ; elle rétab